

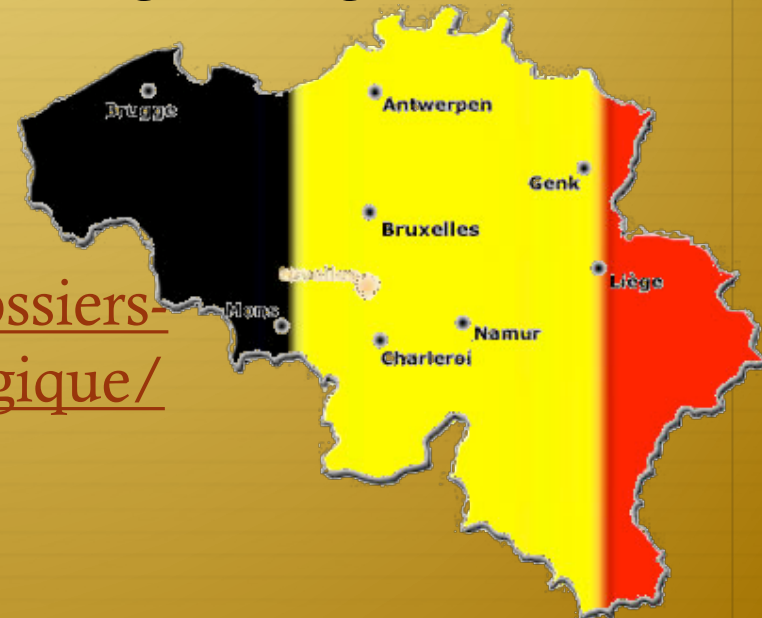


GUIDE MEMO BRUXELLES

La Belgique en Bref

- ✦ Superficie : 30.528 km² ou 33.990 km² (terre et mer)
- ✦ Population : 11 150 5316 habitants (au 01/01/2014)
- ✦ Villes principales : Answers, Gent, Bruges, Liège et Charleroi
- ✦ Pour aller plus loin :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/belgique/presentation-de-la-belgique/>



Travailler en Belgique



- ✦ La durée légale hebdomadaire du travail est de 38 heures. Les horaires de travail dans les entreprises sont en général de 8h00 à 17h00 avec 30 à 60 minutes de pause pour le repas. Ces horaires sont variables en fonction des secteurs.
- ✦ Les jours fériés sont : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 21 juillet (fête nationale), 15 août, 1^{er} et 11 novembre, 25 décembre auxquels il faut rajouter le lundi de Pâques (avril), le jeudi de l'Ascension (mai), lundi de Pentecôte (juin).
- ✦ Pour travailler dans une entreprise en Belgique, vous devrez présenter une convention de mobilité à l'entreprise d'accueil accompagnée d'une attestation d'assurance (responsabilité civile).

Hébergement



- ✦ La formule la plus courante est l'auberge de jeunesse. La liste des auberges en Belgique est disponible sur <http://www.laj.be> ou <http://www.hostels.com/fr/belgique>
- ✦ Le prix de la nuitée est de l'ordre de 20,00 € à Bruxelles; compter environ 12,00 € pour le repas pris à l'auberge.
- ✦ A noter qu'à Bruxelles la formule du logement chez l'habitant est très développée – pour aller plus loin, consulter : <http://www.bnb-brussels.be>

Se déplacer

- ✦ Le train est une formule économique. Les billets s'achètent à la gare, dans les agences de voyages ou par internet. Attention, les billets sont compostés par le contrôleur dans le train !
Pour aller plus loin, consultez : www.sncb.be
www.stib.be
www.delijn.be
www.tec.be
- ✦ Les transports en commun (métro, bus) sont pratiques pour se déplacer en ville. Ils proposent des tarifs pour les jeunes. Les tickets s'achètent aux bornes prévues à cet effet dans le métro. On peut acheter les tickets à l'unité (1,80 €) mais le plus économique est la carte 10 voyages à 12,50 €.
- ✦ Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne vous pouvez conduire une voiture en Belgique avec votre permis de conduire national sinon vous devrez posséder un permis de conduire international. Pensez à vérifier votre couverture assurance avant de partir !
Quelques règles de conduite : le port de la ceinture de sécurité est obligatoire même à l'arrière. Depuis le 1^{er} février 2007, le conducteur doit posséder un gilet fluo.

Plan du métro de Bruxelles



Budget

✦ Le coût de la vie (moyenne de prix) :

1 baguette : 1,50 et 2,50 €

1 journal : 1,00 et 1,50 €

1 sandwich : 2,50 à 5,00 €

1 café : 2,00 à 2,50 € (privilégier les cafés italiens et portugais)

1 place de cinéma : 6,30 €

1 ticket de bus aller/retour : de 3,00 à 4,00 €

✦ Exemple de budget:

Hébergement : de 18 à 20 € par personne et par jour en auberge de jeunesse

Transport : de 3,00 à 6,00 €

Repas : de 10 à 20 €

Vie pratique

- ✦ Les bureaux de poste sont généralement ouverts de 8h30 à 17h00.
- ✦ Les banques sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00
- ✦ Les magasins sont ouverts de 9h00 à 19h00 sauf le dimanche. Les achats sont payés principalement par carte bancaire (MAESTRO), en liquide (belgicisme) ou par cartes de crédit (Visa, Eurocard, Mastercard, AMEX).
- ✦ Pour appeler un numéro en Belgique, composer le : 00 32 suivi du numéro de téléphone de votre correspondant, ne pas composer le 0 devant ce numéro.
(Vous pouvez utiliser les téléphones publics. Ils fonctionnent avec des cartes bancaires ou des cartes téléphoniques, en vente dans les bureaux de tabac ou les bureaux de poste. Si vous souhaitez utiliser votre téléphone portable, soyez vigilant car les coûts des appels émis et reçus sont élevés. Les phones shop sont très répandus également).
- ✦ En cas de problème (vols, maladie, accident...), contactez le **Consulat de France à Bruxelles** : 42 Boulevard du Régent - 1000 Bruxelles
Téléphone : 00 32 (0)2 548 88 11 - ***E-mail: consulat@consulfrance-bruxelles.org***
- ✦ En cas d'urgence, contactez le 100. Le numéro de la police locale est le 101.

A voir

- ✦ **La Grand Place, de nuit et de jour** (Hôtel de Ville et façades des maisons des corporations)
- ✦ **Le quartier de l'Europe** (Rue de la Loi – rond point Robert Schuman) :
A ne pas manquer l'architecture du Parlement Européen
- ✦ **La Basilique du Sacré-Cœur et le Palais de Justice**,
vue imprenable sur la ville
- ✦ **Le quartier du Grand Sablon** : son église, sa place
et les marchands d'art
- ✦ **Le Palais Royal** (façades)
- ✦ Et encore **l'Atomium et le circuit BD dans la ville**
- ✦ **Et pour le week-end : BRUGES** (1 h en train depuis la Gare Centrale) - à ne pas manquer les canaux, la vieille ville, la grand place, et le Musée du Chocolat... un conseil partir tôt et rentrer tard...
<http://www.brugge.be>



Sortir/ Se détendre



- ✦ Tout savoir pour se loger, manger, sortir (Le site de l'Office de Promotion du Tourisme de Wallonie) : <http://www.belgique-tourisme.be>
- ✦ Le guide du Routard : http://www.routard.com/guide/code_dest/belgique.htm
- ✦ Sorties, discothèques, etc ... <http://www.brussellife.be>
- ✦ Cinéma : www.cinebel.be

Bon séjour !

